

LES FEMMES IMMIGRÉES SONT PLUS SOUVENT MÈRES SEULES QUE LES AUTRES

Les femmes immigrées vivent plus que les autres en situation de monoparentalité, particulièrement celles originaires d'Afrique subsaharienne. Ces dernières ont plus souvent grandi sans leurs deux parents, illustrant une persistance de ces structures familiales.

Lucie HOUEL*
Sandrine MESPLÉ-SOMPS**
Björn NILSSON*

LES IMMIGRÉES SONT PLUS SOUVENT EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ

En 2024, 13 % des femmes immigrées vivant en France sont en situation de monoparentalité, contre 9 % des non-immigrées. Cet écart a augmenté dans le temps (Moguérrou *et al.* 2018). L'enquête Erfi 2 fait apparaître des disparités selon l'origine des migrants, constat à prendre avec prudence du fait du faible nombre de personnes interrogées par origine. Ainsi, 15 % des immigrées du Maghreb et 29 % de celles d'Afrique subsaharienne (ASS, voir méthodologie en fin de volume) sont en situation de monoparentalité, contre seulement 7 % des immigrées d'autres régions (Europe de l'Est, Asie, Amérique Latine) (Fig. 1). Ayant en moyenne plus d'enfants que les immigrées d'autres régions et que les non-immigrées, les immigrées du Maghreb et d'ASS ne semblent toutefois pas pouvoir se reposer sur des aidant·es au sein du ménage. La cohabitation avec un·e autre membre de la famille élargie (non conjoint·e, non enfant) reste exceptionnelle quel que soit l'origine migratoire : 5 % des immigrées d'ASS, 14 % de celles du Maghreb, 14 % de celles d'autres régions et 4 % des non-immigrées en situation de monoparentalité vivent en cohabitation avec un·e autre membre de la famille élargie.

DES DIFFÉRENCES DE COHABITATION AVANT LA NAISSANCE DE L'ENFANT

Quelle dynamique explique les écarts de monoparentalité entre groupes d'immigrées ? Parmi les femmes en situation de monoparentalité les immigrées sont plus nombreuses à avoir eu un enfant sans jamais avoir cohabité avec le père que les femmes nées en France (26 % versus 17 %). À nouveau, d'importantes disparités existent selon la région d'origine : 49 % des immigrées en situation de monoparentalité d'ASS ont eu un enfant hors cohabitation avec le père, contre 3 % de celles du Maghreb et 16 % des autres immigrées (Fig. 2). De plus, parmi les immigrées d'ASS en situation de monoparentalité, seules 12 % déclarent être en couple non cohabitant au moment de l'enquête. La cohabitation au moment de l'entrée en parentalité sem-

ble donc être le facteur décisif expliquant ces écarts. À l'inverse, les ruptures après la naissance d'un enfant varient moins : 29 % des non-immigrées ont connu une rupture avec le père d'un enfant avec lequel elles cohabitaient à la naissance, contre 27 % pour les immigrées du Maghreb, 36 % pour celles d'ASS et 25 % pour celles d'autres origines.

LES IMMIGRÉES D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ONT MOINS SOUVENT VÉCU AVEC LEURS DEUX PARENTS

35 % des immigrées d'ASS n'ont pas grandi (avant leurs 15 ans) avec leurs deux parents biologiques. Cette proportion n'est que de 13 % pour les immigrées du Maghreb, 10 % pour celles d'autres régions et 18 % pour les non-immigrées (Fig. 3). Cette part est plus forte parmi celles en monoparentalité : 46 % des immigrées d'ASS, 19 % de celles du Maghreb, 14 % des autres immigrées et 27 % des non-immigrées n'ont pas grandi avec leurs deux parents biologiques.

DÉFINITIONS

Un·e immigré·e est une personne née à l'étranger de nationalité étrangère résidant en France.

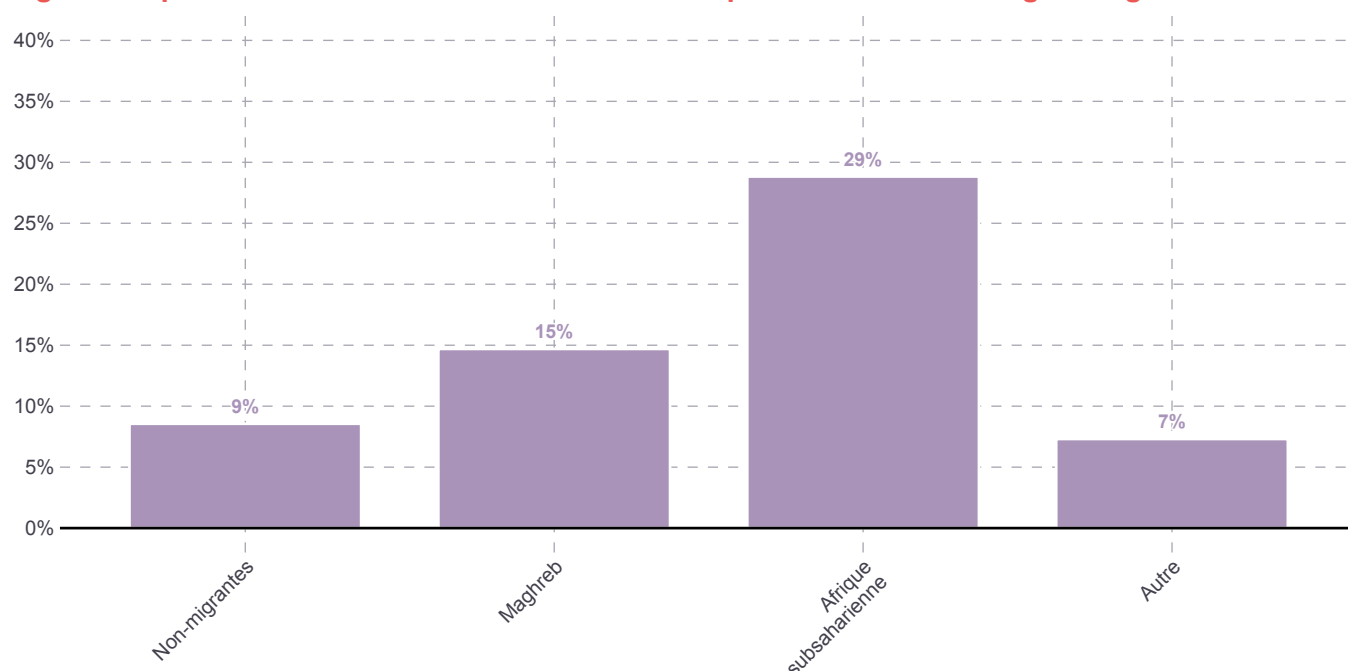
La monoparentalité désigne ici le fait de vivre avec au moins un enfant de moins de 25 ans sans la présence d'un conjoint dans le logement.

Les ruptures avec le père d'un enfant sont définies comme intervenant avant que l'enfant ait 25 ans.

RÉFÉRENCES

Moguérrou L., Eremenko T., Thierry X., Prigent R. 2018. [Nouvelles dynamiques migratoires et conditions de vie des familles migrantes en France : le cas des familles monoparentales immigrées](#). In Oris M., Cauchi-Duval N. (dir.), *Les familles face aux vulnérabilités* (p. 5-18). AIDELF.

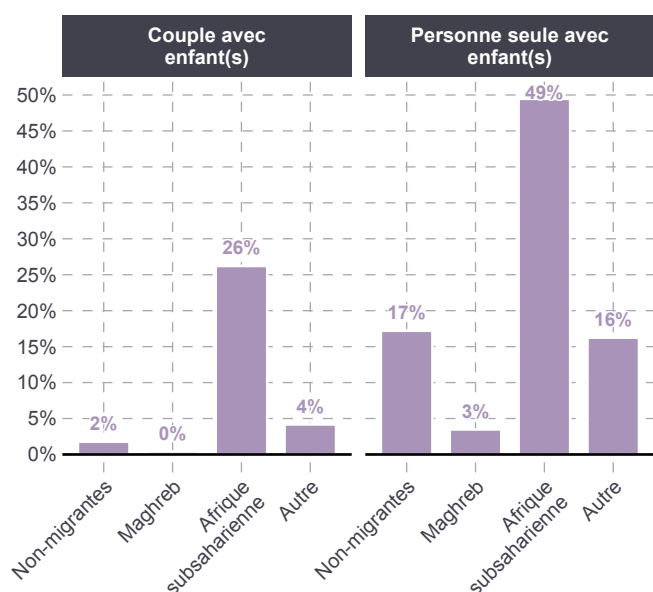
* Université Paris-Saclay, Faculté Jean Monnet, RITM ; ** IRD, UMR LEDa, Université Paris Dauphine, PSL Research University, CNRS.

Fig. 1 : Proportion de femmes en situation de monoparentalité selon l'origine migratoire

Lecture : En 2024, 9 % des femmes non-migrantes vivent sans conjoint avec au moins un enfant de moins de 25 ans vivant dans le foyer.

Champ : Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale (n=6104, 148, 141 et 439 respectivement pour les non-migrantes, les migrantes du Maghreb, Afrique subsaharienne et Autre).

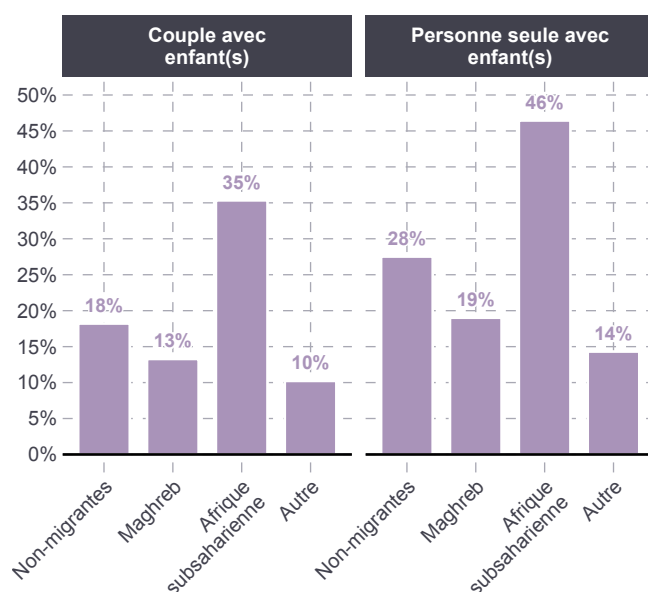
Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 2 : Proportion de femmes ayant eu un enfant sans vivre avec le père, selon la situation conjugale à l'enquête et l'origine migratoire

Lecture : 26 % des femmes vivant en couple et avec un enfant de moins de 25 ans ont eu un enfant hors cohabitation avec le père.

Champ : Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et corésidant avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 3 : Proportion de femmes n'ayant pas vécu avec leurs deux parents jusqu'à leurs 15 ans, selon la situation conjugale à l'enquête et l'origine migratoire

Lecture : 35 % des immigrées d'Afrique subsaharienne en couple avec enfants n'ont pas grandi avec leurs deux parents jusqu'à l'âge de 15 ans.

Champ : Femmes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale et corésidant avec au moins un enfant de moins de 25 ans.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).